

Auto Entrepreneur,  
simplifiez-vous  
la vie !



## Pourquoi nous rejoindre?

**Bénéficiez de conseils fiables sur la gestion de votre entreprise :**

TVA, Impôt sur le revenu, Versement libératoire forfaitaire, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), ACRE, validation des trimestres de retraite, droit à la formation, obligations administratives et comptables ...

**...Tellement de sujets, de principes et d'exceptions !**

Testez vos connaissances sur [www.agragement-micro.com](http://www.agragement-micro.com)  
Rubrique "Infos pratiques"

Consacrez votre temps et votre énergie au plus important :  
votre réussite !

Retrouvez l'ensemble des services sur notre site internet :

Audit de votre activité,  
Secrétariat,  
Formations,  
Modification sur le guichet unique,  
Cessation d'activité,  
Et bien plus encore !

Pour en savoir plus, notre équipe se tient à votre disposition :



03.80.54.08.08



[agragement@agragement.fr](mailto:agragement@agragement.fr)



[www.agragement-micro.com](http://www.agragement-micro.com)



60A Avenue du 14 Juillet  
21300 Chenôve



Association loi 1901

# MICRO AUTO ENTREPRENEUR

## CRÉER, GÉRER, DÉVELOPPER

### Votre activité En toute confiance



# Formule Créateur

Devenez auto-entrepreneur simplement !



## Présentation du régime

Vos obligations administratives sont simplifiées mais elles existent !  
Registre(s) à tenir, compte bancaire, assurance, mentions sur les factures...  
Partez du bon pied, vous saurez tout !



## Création en ligne

Après avoir choisi les meilleures options pour **VOTRE** situation, nous établirons ensemble la création de votre entreprise et vous accompagnerons jusqu'à l'obtention de votre SIRET.



## Suivi "1eres démarches"

Et pour être à jour sur les premières démarches administratives, nous serons à vos côtés pour la :

- Demande ACRE
- Création de vos comptes URSSAF et compte fiscal professionnel
- Etablissement de la déclaration CFE



150 €\*  
par an

# Formule Protection

Un auto-entrepreneur avertit en vaut 2



## Suivi des principaux seuils

- Micro-fiscal (2 seuils)
- Franchise en base de TVA (4 seuils)
- Revenu fiscal de référence pour bénéficiaire du VFL
- Chiffre d'Affaires minimum pour valider 4 trimestres de retraite



## Protection juridique fiscale et sociale

- Information juridique en ligne
- Prise en charge de tout ou partie des honoraires d'avocat ou expert-comptable en cas de contrôle fiscal ou social



## Avantages économiques

- Catalogues de 90 fournisseurs à conditions privilégiées
- Avantages comité d'entreprise



## Accès à nos services à la carte

Audit de votre activité, coaching, formations.... , bénéficiez de nos services à tarif préférentiel.



60 €\*  
par an



# Formule Tranquillité

Développez-vous sereinement !



## Tous les services de la formule

### Protection :

- Suivi des seuils (TVA, micro, retraite ...)
- Protection juridique fiscale et sociale
- Avantages économiques
- Accès à nos services à la carte à tarif préférentiel



## Accompagnement fiscal, social

Toute l'année, votre conseiller dédié répondra à vos questions comptables, fiscales, administratives.



## 1 Rendez-vous annuel

Objectif : faire un point sur votre activité et vos obligations.

Un rdv qui pourra être aussi l'occasion de nous poser vos questions !



## 1 Formation et 4 webinaires

Au choix parmi notre catalogue



## Diagnostic MICRO/RÉEL

Objectif : savoir si le régime que vous avez choisi est bien adapté à votre activité.



195 €\*  
par an